



- ✓ Carte communale
- ✓ Cinéma
- ✓ Site Internet
- ✓ Fête locale
- ✓ Broyage gratuit de vos branchages
- ✓ Remerciements
- ✓ Carnet blanc
- ✓ Bienvenue

TOUTE L'ACTU

Carte communale :

L'enquête publique s'est terminée ce vendredi 30 juillet 2021. Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur, M. Robert Monier, ont été transmises au Bureau d'études Amidev qui a finalisé le dossier. Une copie a été transmise à la DDT pour vérification des pièces. Le Conseil municipal sera réuni pour en délibérer. La délibération sera transmise à M. le Préfet des Hautes-Pyrénées pour validation.



Cinéma :

Après l'interruption estivale, le Cinéma « Le Lalano » a ré ouvert depuis le 24 août 2021. Vous pouvez retrouver le programme sous :

<https://ljalano.fr/>

et

<https://lalanne-trie.fr/>

#Protégez-vous, #Protégez-nous, #Protégeons-nous.

Site Internet :

Comme annoncé lors des précédents bulletins municipaux, la commune de Lalanne-Trie a mis en place un site Internet. L'adresse est : <https://lalanne-trie.fr/>

Les entreprises et les agriculteurs qui souhaitent être recensés gratuitement sont invités à nous fournir les informations nécessaires.

EDITORIAL



Olivier GIRET
Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens, le mois de septembre est arrivé, avec lui les prémices de l'automne. Nous espérons que vous avez passé un bel été malgré une météo bien maussade. Nous souhaitons une bonne année scolaire aux élèves et étudiants de notre village. Le Conseil municipal va lui aussi se remettre au travail pour finaliser les dossiers en cours, comme la carte communale qui va non sans mal arriver à son terme, les travaux de voirie prévus ce mois de septembre et commencer à préparer le budget 2022.

Après cette période compliquée, le Comité des fêtes organise la fête locale le 9 octobre prochain où nous espérons vous retrouver pour ce moment de convivialité.

AGENDA

Calendrier des collectes de sang à la Maison de la Communication de Lalanne-Trie : le mercredi 17 novembre 2021 ; le mardi 25 janvier 2022 ; le jeudi 05 mai 2022 ; le jeudi 25 août 2022 ; le mardi 29 novembre 2022.



Fête locale :

Lors du bulletin municipal 26 septembre 2020, nous écrivions : « *Du fait de la crise sanitaire actuelle et afin de ne faire prendre aucun risque à qui que ce soit, notre Comité des fêtes a pris la sage décision de ne pas organiser de festivités pour la fête locale qui a lieu le week-end du 11 octobre 2020. Nous souhaitons que nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de l'édition 2021.* »

Les conditions sanitaires s'améliorant de jour en jour, notre Comité des fêtes a décidé d'organiser la fête locale le 9 octobre 2021. Une marche aura lieu le matin. L'apéritif et le repas du soir seront animés par la bandas les Gais Lurons, le groupe O'Positif nous fera danser par la suite.

Vous pouvez retrouver le programme sous le site de la commune : <https://lalanne-trie.fr/>

Pensez à vous inscrire auprès de Gisèle Tapie au 06 12 67 44 86. Ne tardez pas, les règles sanitaires nous obligeant à limiter le nombre de places. Le pass sanitaire sera exigé.

Broyage gratuit de vos branchages :

Le SMECTOM reconduit le broyage gratuit de vos branchages à la déchetterie de Trie sur Baïse les mardis 14 septembre, 12 octobre et 9 novembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Sont acceptés les petites tailles de haie et les branches de 10cm de diamètre maximum. Sont interdits l'herbe, les feuilles mortes, les souches d'arbres et les bambous.

Remerciements :

Nous remercions Louis Jenny, Josette Larraz et Claudine Péres qui ont repeint les chandeliers de l'autel et des chapelles de notre église Saint Pierre.

Carnet blanc :

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur à Constance Lesparre et à Jérémy Peluhet qui ont échangé leurs consentements mutuels devant M. le Prêtre en l'église Saint Pierre de Lalanne-Trie le samedi 21 août 2021.

Bienvenue :

Nous souhaitons la bienvenue à Alexia Dastugue et Dylan Ringenbach qui se sont installés pendant ce mois de septembre dans la maison achetée à Audrey et Mathieu Labrune.



Infos pratiques

Mairie :

Tél : 05-62-35-67-34

Fax : 05-62-35-67-35

Courriel : commune-lalannetrie@orange.fr

Permanences : le mardi de **16h00 à 19h30.**

